

Prestations de soins et d'assistance dispensées par les proches : temps investi et évaluation monétaire

Recueil de données, fiche d'information

Pour le compte de
l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile
Madame Beatrice Mazenauer, secrétaire centrale

Melania Rudin, Silvia Strub

Berne, le 14 juillet 2014

1 Contexte, problématique et méthodes

Souhaitant disposer d'informations concernant l'intérêt économique de l'activité des proches aidants, l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) a chargé le Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale (BASS) d'établir un recueil de données sur le temps consacré aux soins dispensés par les proches, et sur l'évaluation monétaire de ce travail non rémunéré. Ces chiffres doivent permettre de tirer des conclusions quant à l'importance de l'aide et des soins dans le secteur ambulatoire, et servir à l'ASSASD à des fins de communication.

Le module « travail non rémunéré », qui est établi tous les trois à quatre ans par le biais d'interviews téléphoniques dans le cadre de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) constitue un fondement approprié pour les évaluations concernant les prestations de soins et d'assistance fournies par les proches. Le module « travail non rémunéré » recense d'une part le nombre des heures consacrées aux soins et à l'assistance de proches (adultes) nécessitant des soins et vivant au sein du même ménage, et indique par ailleurs si les personnes interrogées fournissent des prestations de soins à des membres de leur famille ou des connaissances vivant en dehors de leur propre ménage. Les prestations fournies à des personnes vivant hors du propre ménage sont regroupées dans les données ESPA sous la rubrique du travail bénévole informel. Pour la présente fiche d'information, nous avons analysé les données de l'ESPA des années 2010 et 2013.

Pour l'évaluation monétaire des prestations de soins, ce sont les données issues du Compte satellite de la production des ménages (CSPM) de l'Office fédéral de la statistique (OFS) qui sont utilisées. Dans le cadre du CSPM, l'OFS calcule le coût horaire moyen du travail fourni dans différentes catégories d'activités non rémunérées. Cette approche des coûts repose sur l'hypothèse selon laquelle les ménages privés pourraient également confier l'exécution de ces tâches non rémunérées (par exemple les soins par des proches) à de la main d'œuvre issue du marché de l'emploi. Le coût moyen du travail traduit ainsi le montant horaire que le ménage privé devrait dépenser si la prestation concernée n'était pas fournie dans le cadre du travail non rémunéré.¹ Selon le CSPM, pour l'année 2010, le coût horaire moyen du travail, pour les soins dispensés aux proches (adultes) vivant au sein du même ménage, est de 55,63 CHF. Pour l'évaluation monétaire de l'assistance et des soins dispensés à des proches vivant en dehors du propre ménage (dans le cadre du travail bénévole informel), c'est également cette valeur qui a été utilisée dans la présente fiche d'information.² Pour l'année 2013, le coût du travail correspondant n'a pas encore été publié. Pour l'évaluation monétaire correspondant à l'année 2013, ce sont donc les valeurs de 2010 qui ont été utilisées.

¹ Les données détaillées de l'OFS concernant le Compte satellite de la production des ménages figurent sous : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/06/blank/data.html>

² Le coût moyen du travail pour le travail bénévole informel selon le CSPM est de CHF 53,07/heure pour l'année 2010. Outre les soins dispensés aux proches en dehors du propre ménage, le travail bénévole informel englobe également la prise en charge des enfants et d'autres services tels que le travail domestique ou de jardin, les transports, etc.

2 Temps consacré par des proches à l'assistance et aux soins, et évaluation monétaire

Le **Tableau 1** regroupe les évaluations des données ESPA concernant les heures de travail fournies par les proches pour l'assistance et les soins, ainsi que la valeur de ce travail conformément à l'évaluation monétaire, sur la base du tarif horaire du CSPM.

Tableau 1: Nombre d'heures de travail consacrées à l'assistance et aux soins dispensés aux proches, et évaluation monétaire pour l'ensemble de la Suisse, en 2010 et 2013

	Nombre d'heures en millions		Coût horaire moyen du travail pour les activités de soins en CHF	Evaluation monétaire des soins dispensés aux proches en millions de CHF	
	2010	2013		2010	2013
Assistance et soins dispensés à des proches nécessitant des soins et vivant au sein du même ménage	28.1	42.3	55.63	1'561.1	2'355.8
Soins dispensés à des proches qui ne vivent pas au sein du même ménage	24.4	21.4	55.63	1'358.7	1'191.8
Total	52.5	63.8		2'919.8	3'547.6

Source : Compte satellite de la production des ménages de l'OFS, pour les données sur les soins et l'assistance dispensés aux proches nécessitant des soins et vivant au sein du même ménage pour l'année 2010, et pour le coût horaire moyen du travail. Enquête suisse sur la population active (ESPA) 2010 et 2013, et calculs BASS, pour les données relatives aux soins dispensés aux proches ne vivant pas au sein du même ménage, et pour les données de l'année 2013.

Prestations de soins et d'assistance dispensées aux personnes nécessitant des soins et vivant au sein du même ménage

Ainsi que le montre le Tableau 1 : en 2013, en Suisse, les proches ont fourni quelque 42 millions d'heures de travail non rémunéré pour les soins et l'assistance dispensés aux personnes (adultes) nécessitant des soins et vivant au sein du même ménage. Si l'on multiplie ce chiffre par le coût horaire moyen du travail, s'élevant à 55,63 CHF selon le CSPM, on obtient une évaluation du travail de 2,36 milliards de francs. En 2010, les proches ont fourni 28 millions d'heures de travail sous forme d'assistance et de soins dispensés à des personnes vivant au sein du même ménage. Si l'on multiplie ce chiffre par le coût moyen du travail, on obtient 1,56 milliard de francs. Il est à noter que le temps consacré aux prestations de soins et d'assistance varie assez fortement d'une année d'enquête à l'autre. Si des personnes qui investissent beaucoup de temps dans la prise en charge de proches participent à l'enquête, ceci peut avoir une influence sur le volume global car le nombre total des personnes interrogées qui fournissent de telles prestations n'est pas très élevé.³ En comparaison avec les autres années d'enquête, l'année 2010 est celle où le volume des prestations de soins et d'assistance fournies à des personnes vivant au sein du même ménage est le plus faible.⁴

Prestations de soins dispensées aux personnes vivant en dehors du propre ménage

Sur l'ensemble de la Suisse, les proches ont fourni 21 millions d'heures de travail sous forme de soins dispensés à des membres de leur famille ou des connaissances vivant en dehors du propre ménage en 2013. Ceci correspond, conformément à l'évaluation monétaire de 55,63 CHF par heure, à une valeur de 1,19 milliard de francs.

³ Le temps consacré à l'assistance et aux soins est recensé auprès de toutes les personnes âgées de plus de 15 ans qui vivent avec une personne nécessitant des soins au sein du même ménage, que la personne interrogée assume majoritairement la prise en charge ou non.

⁴ Nombre d'heures consacrées aux soins et à l'assistance de proches nécessitant des soins et vivant au sein du même ménage, selon le CSPM, sur toute la Suisse : année 2007 : 52,5 millions d'heures ; année 2004 : 38,5 millions d'heures ; année 2000 : 34,1 millions d'heures ; année 1997 : 34,8 millions d'heures.

Dans les publications de l'OFS, les informations relatives au travail bénévole informel figurent sous forme regroupée. Outre les soins dispensés aux proches vivant en dehors du propre ménage, le travail bénévole informel englobe également la prise en charge des enfants ainsi que d'autres services tels que le travail domestique ou de jardinage, les transports, etc. Dans l'enquête ESPA, le temps investi n'est pas saisi individuellement pour chacune des activités, mais pour l'ensemble du travail bénévole informel. Les personnes qui, en dehors des prestations de soins, n'ont indiqué aucune autre forme de travail bénévole informel dans l'enquête, ont consacré environ 20 millions d'heures à la prise en charge de proches vivant en dehors du propre ménage. Pour les personnes fournissant à la fois des prestations de soins et d'autres formes de travail bénévole informel, il a fallu poser des hypothèses quant à la proportion que représentaient les prestations de soins dans ce contexte. Pour ce faire, on a calculé le nombre d'heures de travail des personnes exerçant exclusivement l'une des trois formes de travail bénévole informel (soins des proches, prise en charge des enfants et autres services). En 2013, les prestations de soins ont représenté 7 % environ du volume de travail bénévole informel, lorsqu'on prend uniquement en compte les personnes qui n'exercent qu'une seule des trois formes de travail bénévole informel. Pour cette raison, on a estimé la proportion des soins aux proches à 7 % du volume de travail bénévole informel fourni par les personnes assumant la prise en charge des enfants, ainsi que d'autres services, en plus des soins aux proches – ce qui correspond à 1,4 million d'heures environ. C'est ainsi que nous parvenons au résultat de 21 millions d'heures de soins aux proches vivant en dehors du propre ménage, figurant ci-dessus.

Les calculs pour l'année 2010 ont été réalisés selon la même méthode. L'ordre de grandeur des résultats est similaire. Sur l'ensemble de la Suisse, les proches ont consacré environ 24 millions d'heures de soins à des membres de leur famille ou des connaissances vivant en dehors de leur propre ménage, ce qui correspond à une valeur de 1,36 milliard de francs.

Volume et évaluation monétaire du total des soins et de l'assistance dispensés aux proches

Conformément aux évaluations ESPA, les proches ont, en 2013, fourni un total de 64 millions d'heures de travail sous forme de prestations de soins et d'assistance à des personnes vivant au sein de leur propre ménage et en dehors. Si l'on multiplie ce chiffre par le coût horaire moyen du travail de 55,63 CHF, conformément au CSPM, on obtient une évaluation de ce travail à 3,55 milliards de francs. Pour l'année 2010, les calculs aboutissent à 53 millions d'heures de travail, soit une valeur monétaire de 2,92 milliards de francs.

Comparaison des résultats des années 2010 et 2013

Les chiffres calculés reposent sur une enquête par sondage. Etant donné que le nombre des personnes interrogées qui fournissent des prestations de soins et d'assistance n'est pas très élevé⁵, des fluctuations peuvent être observées dans les chiffres affichés. Ainsi que le paragraphe 3 de la présente fiche d'information le montre, les chiffres de 2010 et de 2013 sont très similaires en ce qui concerne le nombre de proches fournissant des prestations de soins et d'assistance. Le nombre d'heures consacrées aux soins dispensés à des proches vivant en dehors du propre ménage est également du même ordre de grandeur dans les deux années de sondage (cf. Tableau 1). La différence concernant le nombre d'heures consacrées aux prestations de soins et d'assistance aux personnes vivant au sein du même ménage est en revanche marquante. Pour 2010, ce chiffre est particulièrement bas, tant en comparaison avec l'année 2013 qu'avec les années de sondage antérieures.

⁵ Dans le sondage 2013, le nombre des personnes fournissant des prestations de soins et d'assistance à des proches vivant au sein de leur ménage, ayant été interrogées était d'environ 350, celui des personnes fournissant des prestations de soins à des personnes vivant en dehors de leur ménage, de 600 environ.

3 Nombre de personnes fournissant des prestations d'assistance et de soins à des proches

Le nombre des proches qui fournissent des prestations d'assistance et de soins dépend fortement de la définition qui est donnée à ce groupe de personnes. Le **Tableau 2** fournit une vue d'ensemble du nombre de ces proches en fonction de la délimitation des groupes sur la base des données ESPA.

Conformément aux extrapolations des données ESPA, en 2013, au jour de référence, environ 64 000 personnes ont fourni des prestations d'assistance et de soins à des proches vivant au sein de leur propre ménage (ligne A, y compris les personnes ne pouvant chiffrer le temps investi dans ces tâches). Quelque 107 000 personnes vivaient avec un proche nécessitant des soins au sein du même ménage. Ce chiffre englobe également les personnes qui, le jour de référence, n'avaient pas consacré de temps à des tâches d'assistance ou de soins (ligne B, personnes nécessitant elles-mêmes des soins exclues).

Conformément aux extrapolations, en 2013, quelque 106 000 personnes ont, en outre, fourni des prestations de soins à des proches vivant hors de leur propre ménage (ligne C, personnes fournissant parallèlement des prestations de soins à des proches vivant au sein de leur propre ménage exclues). Si l'on additionne le nombre des personnes qui, le jour du sondage, ont fourni des prestations d'assistance et de soins à des proches vivant au sein de leur propre ménage et en dehors, on obtient un total d'environ 171 000 personnes (ligne A + ligne C). Les chiffres correspondants de l'année 2010 sont similaires.

Tableau 2 : Nombre de proches fournissant des prestations d'assistance et de soins

Définition des groupes de personnes	Nombre de personnes	
	2010	2013
A Nombre de personnes qui ont consacré du temps à l'assistance et aux soins de proches vivant au sein de leur propre ménage le jour de référence (y compris les personnes qui ne pouvaient chiffrer le temps consacré)	59'023	64'456
B Nombre de personnes indiquant qu'elles vivent au sein de leur ménage avec des proches nécessitant des soins (y compris les personnes qui n'ont pas consacré de temps à l'assistance/aux soins le jour de référence ; personnes nécessitant elles-mêmes des soins exclues)	111'763	106'980
C Nombre de personnes qui fournissent du travail bénévole informel sous forme de prestations de soins à des proches vivant en dehors de leur propre ménage (personnes fournissant parallèlement des prestations de soins à des proches vivant au sein du même ménage exclues)	111'556	106'308
A+C Nombre de personnes qui, le jour de référence, ont consacré du temps aux soins de proches vivant au sein du même ménage, plus nombre des personnes fournissant du travail bénévole informel sous forme de soins à des proches vivant en dehors de leur propre ménage	170'579	170'764

Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA) 2010 et 2013, calculs BASS

4 Remarques finales

Les analyses montrent que les proches apportent une contribution importante dans le secteur de l'assistance et des soins. A titre de comparaison : pour l'année 2012, le montant du travail fourni par les organisations d'aide et soins à domicile s'élève à 1,83 milliard de francs pour l'ensemble de la Suisse (total des coûts de personnel et d'exploitation, total de l'aide et des soins à domicile de droit public, à but lucratif et des personnels infirmiers indépendants) (OFS 2012d). La valeur du travail non rémunéré fourni dans le cadre de l'assistance et des soins aux proches, qui s'élève à 3,55 milliards pour l'année 2013, est nettement supérieure. Du fait de l'évolution démographique, on peut estimer que les besoins de prestations d'assistance et de soins par des proches aidants vont considérablement augmenter à l'avenir. Reste à savoir dans quelle mesure ces besoins pourront être couverts. Les changements observés dans la composition des ménages – et notamment la proportion des personnes vivant seules – ou encore dans l'éloignement du domicile des proches peuvent par exemple se répercuter sur la possibilité, pour les proches, de fournir des prestations d'assistance et de soins.

5 Documents cités

Office fédéral de la statistique (OFS) (2014): Enquête suisse sur la santé 2012, Tableaux standard, url : <http://www.portal-stat.admin.ch/sgb2012/>, téléchargement du 8 juillet 2014

Office fédéral de la statistique (OFS) (2012a): Compte satellite de la production des ménages 2010, Volume de travail non rémunéré, 1997 à 2010, url : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/06/blank/data.html>, téléchargement du 8 juillet 2014

Office fédéral de la statistique (OFS) (2012b): Compte satellite de la production des ménages 2010, Composition des groupes d'équivalence selon NOGA 2010, url : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/06/blank/data.html>, téléchargement du 8 juillet 2014

Office fédéral de la statistique (OFS) (2012c): Compte satellite de la production des ménages 2010, Evaluation monétaire du travail non rémunéré 1997 à 2010, url : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/06/blank/data.html>, téléchargement du 8 juillet 2014

Office fédéral de la statistique (OFS) (2012d): Statistique de l'aide et des soins à domicile 2012, url : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/14/03/05/data/01.html> téléchargement du 8 juillet 2014